



Madame, Monsieur,

Ces derniers jours, de nombreux articles dans la presse locale, régionale nationale attireraient votre attention sur notre musée des manufactures de dentelles – musée de France. Dans les derniers numéros du compte-rendu, nous appelions à l'aide de tous. Il y eu une véritable angoisse dans l'opinion publique, chez les salariés du musée, leurs familles, les contribuables, alors que les plans sociaux se multiplient et qu'il n'y a pas de marges de manoeuvre considérables.

Sensibles à notre appel, les partenaires institutionnels « historiques » du musée ont accepté de se réunir mercredi 18 mars au conseil général.

Chacun convenait :

- de l'intérêt indiscutable du musée, ses collections, sa présence et son rayonnement qui s'étend bien au-delà de notre territoire d'une part,

- mais également du coût bien supérieur à ce que peut supporter la seule commune de Retournac, même si cet atout sérieux, avec la présence de la Loire, la gare SNCF et du chemin de Compostelle la prédispose à jouer un rôle de tout premier plan dans le développement culturel et touristique de la Haute-Loire.

Afin de ne pas compromettre une solution susceptible d'aboutir à un mode de financement pérenne pour le fonctionnement, et particulièrement les dépenses de personnel des trois ans à venir. Monsieur le Préfet nous a demandé de ne pas communiquer unilatéralement.

Qu'il me soit simplement permis ici, en qualité de conseiller général - maire de Retournac, de remercier la région Auvergne, le conseil général, la communauté de communes des Sucs, les services de l'Etat en région et dans le département pour le soutien constant qu'ils manifestent à ce projet, chacun à leur niveau, avec les moyens dont ils disposent.

Dimanche 26 avril 2009, Gérard ROCHE président du conseil Général se rendra à Retournac. Il me serait agréable que de nombreux retournaçais viennent le rencontrer, afin de lui exprimer amitiés, mais aussi gratitude pour l'énergie qu'il déploie afin d'amplifier nos efforts.

Par ailleurs, nous disposons, en mairie ou au musée, de

nombreuses informations tendant à faciliter les dons, les déductions fiscales, le mécénat d'entreprises, les liens entre fiscalité et oeuvre d'art.

Un don pour le musée ou la commune : pourquoi pas vous ?

Pour faire « hériter une commune », il suffit de l'instituer légataire à titre universel ou à titre particulier dans un testament; de même, les dons d'oeuvres d'art effectués au profit de musées sont exonérés de droits de donation. Ce qui signifie que via la rédaction d'un testament, on peut léguer à une commune tout son patrimoine ou une partie de son patrimoine.

Pour les particuliers, le meilleur moyen est le legs, donc le testament; tout legs consenti au profit d'une association reconnue d'utilité publique est exonéré de droits de succession. Pour une entreprise, on peut choisir entre le régime juridique du parrainage et celui du mécénat.

Le mécénat est le soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Le parrainage consiste en un soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit, ou à une organisation en vue d'enretirer un bénéfice direct. Une opération de parrainage est destinée à promouvoir l'image du parraineur, elle comporte l'indication de son nom et de sa marque. La contrepartie pour celui-ci est donc certaine. Parrainage = sponsoring en français.

On ne gagne pas tout seul, sachons jouer « en équipe » dans l'intérêt général du territoire.

Nous avons senti un formidable élan. Parlons donc de ces possibilités » autour de nous, à tous ceux qui sont susceptibles d'apporter une aide. L'économie, c'est très très peu de science, c'est à 80% de la psychologie et de la confiance.

Il ne se passe pas une journée, une nuit sans que je ne pense à la situation économique de notre canton, à ceux qui souffrent.

Tous ensemble, sachons faire gagner Retournac !

Prochain conseil municipal : mercredi 8 avril 2009 à 20h30 - TOUT CITOYEN PEUT Y ASSISTER.



**Musée des Manufactures de Dentelles
Retournac au Chambon-Feugerolles**

**Exposition
Dentelles en voyage**

à la Bibliothèque municipale
1 rue Michelet
42500 Le Chambon-Feugerolles

du 24 mars
au 6 avril 2009

Retournac tel 04 71 59 41 63
www.ville-retournac.fr
Le Chambon-Feugerolles
tel 04 77 40 04 40
www.ville-lechambonfeugerolles.fr



Retournac s'expose au Chambon-Feugerolles, dans la vallée de l'Ondaine. Nous présenterons à nos amis Chambonnaires les chefs-d'oeuvres du Musée de Retournac. Nous avons tous quelqu'un de notre famille ou de nos connaissances en vallée de l'Ondaine ! Nous sommes desservis par des trains directs... Là aussi, faisons jouer nos relations ! Donnons leur l'envie de venir à Retournac . Les enfants viennent déjà au centre de Loisirs, les parents peuvent bien venir à la pêche en bord de Loire, notre dernier fleuve sauvage d'Europe, ou profiter ensemble de la piscine, des gîtes, hôtels, restaurants et de notre qualité de vie... quelques jours ou mois de l'année, ou en résidence principale!

APPEL A TEMOINS

Bonjour,

Vivant à Retournac je suis actuellement étudiante à l'université de saint-Étienne et je réalise un mémoire sur les réfugiés durant la seconde guerre mondiale en Haute-Loire sur la région « limitrophe » avec la Loire et allant de Craponne à l'extrême nord-ouest, et ayant pour limite Vorey, Beaulieu, Rosières, Yssingeaux, Montfaucon jusqu'à Riotord à l'opposé est. Je cherche à rencontrer des personnes témoins ou acteurs de cette époque qui souhaiteraient partager avec moi leurs souvenirs des événements liés aux réfugiés, juifs ou non, étrangers ou pas mais qui se sont réfugiés en Haute-Loire pendant la période de la Seconde Guerre Mondiale. Merci d'avance !

Pour me joindre 06/73/12/88/22 Noémie OLIVIER

Depuis la rentrée, la médiathèque René Garnier de Retournac travaille en partenariat avec le collège Boris Vian.

Dans ce cadre, les élèves de 3^e découvrent ce qu'est le slam : - une déclamation d'un écrit poétique personnel.

- Le Slam est un tournoi de poésie, ouvert à tous, importé en France des Etats Unis, voila maintenant plus de dix ans...

Après un travail sur des textes qu'ils ont écrits, les slameurs volontaires tiennent une scène ouverte le 27 mars à 20h30 au musée des manufactures de dentelles dans la salle d'exposition temporaire. Cette soirée est ouverte à tous ceux qui, grands ou petits, souhaitent découvrir cette forme de poésie, déclamer un texte.

En seconde partie, les « voix- là » chanteuses a capella présenteront leur spectacle « Les voix-là entrent en gare : Trois histoires, trois femmes et trois voix se racontent à travers des chansons populaires et poétiques. Une heure pour faire leur connaissance, une heure qui changera leurs destinations, leurs destinées.

Un spectacle plein d'humour, de tendresse et d'émotion. Si vous souhaitez participer à la scène ouverte, merci de contacter la médiathèque René Garnier au 04 71 59 44 46.



Médiathèque
René Garnier
Retournac

LA POÉSIE
JE LA DÉCLAME
ET JE LA CHANTE

1^{ère} partie
Scène ouverte SLAM
(poésie déclamée)

2^{ème} partie
Les Voix-là
entrent en gare
(chants a cappella)

à 20h30

Vendredi 27 mars 2009

au Musée 14 av de la gare Retournac

Tel 04 71 59 44 46

LA PISCINE SERA OUVERTE CET ETE, PREPAREZ VOS MAILLOTS !

Cet été la piscine d'Aurec n'est pas remise en route, ni celle d'Yssingaux, heureusement, il y a Retournac ! On va faire Retournac plage et tout le monde est bienvenu ! Sur le territoire de la communauté de communes des Sucs, l'arrondissement d'Yssingaux on peut ainsi se baigner en bords de Loire, dans une piscine d'extérieure ouverte tous, avec trois bassins, eau chauffée à 27°. Dîtes le autour de vous !.... on est très vite à Retournac en voiture ou en train...



Le carnaval a été un succès ! Bravo à tous !
On continue avec le salon antiquités brocante les 4 et 5 avril,
La foire des Pâquerettes les 18 et 19 avril
Le Gloria de Vivaldi le 26 avril



Prochain conseil municipal : mercredi 8 avril 2009 à 20h30 - TOUT CITOYEN PEUT Y ASSISTER.

Mairie de Retournac - 43130 RETOURNAC - Tél 04 71 59 41 00 – site internet : <http://www.ville-retournac.fr>
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h